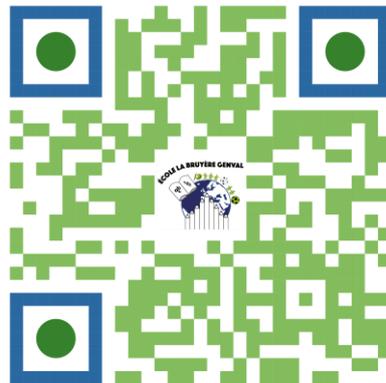


# GUIDE DE POCHE 2025 – 2026

À l'attention des parents d'élèves  
de la section maternelle



<http://ecoles.rixensart.be/genval/>

## ANNUAIRE

### École La Bruyère – Genval

Direction	02 653 97 09
Secrétariat	02 652 47 63 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
Garderie maternelle	02 652 47 62 (aux heures de garderie)
Site internet	<a href="http://ecoles.rixensart.be/genval">http://ecoles.rixensart.be/genval</a>
Mail secrétariat	<a href="mailto:secretariat.genval@ecoles.rixensart.be">secretariat.genval@ecoles.rixensart.be</a>
Mail direction	<a href="mailto:direction.genval@ecoles.rixensart.be">direction.genval@ecoles.rixensart.be</a>

### Association des Parents



Site internet	<a href="https://apecolecommunalede.wixsite.com/apecolelabruyere">https://apecolecommunalede.wixsite.com/apecolelabruyere</a>
Mail	<a href="mailto:ap.ecolecommunale.degenval@gmail.com">ap.ecolecommunale.degenval@gmail.com</a>

### Centre PMS – Wavre 3

Route Provinciale 213 1301 Bierges	010 40 01 50
---------------------------------------	--------------

### Centre PSE

Avenue Bohy 51 1300 Wavre	010 22 38 95
------------------------------	--------------

## L'équipe pédagogique

<b>Accueil/M1</b>	Hélène Aglave + Céline Vanbaelen
<b>M1/M2A Les Licornes</b>	Sylvie Desmet + Sarah Devesse
<b>M1/M2B Les Chats</b>	Alison Dewane + Justine Badert le vendredi
<b>M3A Les Grands Loups</b>	Laurence Delbrassinne + Saskia Lauwerier le jeudi
<b>M3B Les Abeilles</b>	Isabelle Paquot
<b>Puéricultrices</b>	Céline Vanbaelen +
<b>Mi-temps d'aide dans les classes</b>	Aurore Boon
<b>Psychomotricité</b>	Carol Ardans + Laura
<b>FLA &amp; PRIMO</b>	Aurore Boon + Justine Badert
<b>CAPE</b>	Frédéric Wieme

## L'EQUIPE ATL – Accueil Temps Libres

Delphine Larbi, Laetitia Counard, Laetitia Langhendries, Nasradine Gasmi

## L'EQUIPE DE NETTOYAGE

Abdu Albahtouri, Estella Aosy

## JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Le lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025 pour les maternelles et les primaires.

Le lundi 12 janvier 2026 pour les maternelles et les primaires.

Durant ces journées, les enfants sont en congés. Une garderie est organisée selon des modalités qui vous seront communiquées en temps utile. Vous recevrez un mail afin d'inscrire votre/vos enfant(s) à la garderie.

## COLLATIONS SAINES ET « ZERO DECHET »

« Notre école favorise les collations saines et le « Zéro déchet », seules les gourdes d'eau sont autorisées (pas de canette ni de berlingot) et les collations arriveront déballées dans une petite boîte réutilisable. N'oubliez pas de marquer la gourde et la boîte au nom de l'enfant.

## ANNIVERSAIRES

Pour les anniversaires, les gâteaux faits maison sont les bienvenus. PAS de sachets de bonbons. Veuillez prévenir l'enseignante à l'avance et apporter assiettes, gobelets, serviettes ...

## CALENDRIER SCOLAIRE

2025-2026	
Rentrée scolaire	Lundi 25 aout 2025
Congé d'automne (Toussaint)	Du lundi 20 octobre 2025 au vendredi 31 octobre 2025
Commémoration du 11 novembre	Mardi 11 novembre 2025
Vacances d'hiver (Noël)	Du lundi 22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026
Congé de détente (Carnaval)	Du lundi 16 février 2026 au vendredi 27 février 2026
Lundi de Pâques	Lundi 6 avril 2026
Vacances de printemps (Pâques)	Du lundi 27 avril 2026 au vendredi 8 mai 2026
Jeudi de l'Ascension	Jeudi 14 mai 2026
Lundi de Pentecôte	Lundi 25 mai 2026
Les vacances d'été débutent le	Samedi 4 juillet 2026

## LES EVENEMENTS DE L'ECOLE

### Actions de l'AP :

Brocante couverte

Soirée quizz musical

Fancy-Fair [Consulter régulièrement le calendrier du site de l'école pour rester informer](#)

### Autres :

Fête d'Halloween

Photographe à l'école 30/03/26

## ORGANISATION ET HORAIRES

### Horaires :

- Cours de 8h45 à 12h et de 13h25 à 15h05 - le mercredi de 8h45 à 12h00
- Garderie à partir de 7h le matin et le soir de 15h15 à 18h00 sauf le mercredi à partir de 12h00 jusqu'à 18h00
- **L'entrée en maternelle** se fait **uniquement par la cour maternelle**, à gauche de l'entrée principale, accessible de 7h à 8h45 et 15h15 à 18h.
- L'enseignement maternel n'est pas une garderie, nous vous demandons de respecter les horaires. Passé 9h00, l'entrée en classe pendant les cours, n'est plus autorisée.
- Lorsque vous venez chercher votre/vos enfants, il est impératif de vous présenter à l'accueillante de scanner le badge.

**Laissez le rond-point libre de tout véhicule. Utilisez les places de parking dans l'allée de l'école ainsi que dans la rue des Volontaires. Respectez la vitesse de 5km/h dans le parking et 30 km/h dans la rue des Volontaires.**

**Le parking du personnel lui est exclusivement réservé de 7h00 à 16h30.**

## FRAIS DE SCOLARITÉ

### Frais facultatifs

**Garderie du soir payante** à partir de 16h00 et le mercredi à partir de 12h30.

1er enfant	2ème enfant	À partir du 3ème enfant
0.26 € par ¼ heure	0.21 € par ¼ heure	0.15 € par ¼ heure

Si retard après 18h00 : **5.15 € par ¼ d'heure.**

Une attestation fiscale déductible des impôts sera fournie pour la redevance des garderies.

### **Repas chauds et potages**

Repas chaud maternelle : 3.75€                      potage maternelle : 0.50€

### Frais obligatoires

- Activités culturelles : 56.32€ par an
- Séjours hors école : 125.16€ par an

## Gratuité scolaire section maternelle

À la suite du décret du 14 mars 2019 sur la gratuité scolaire voici quelques informations : En section maternelle et P1-P2-P3, le matériel scolaire est fourni par l'école et reste propriété de celle-ci. Veillez à le respecter. En cas de perte, le matériel devra être remplacé par vos soins.

Vous trouverez toutes les informations sur la gratuité maternelle 2025-26 sur notre site via l'onglet « documents ».

## ORGANISATION DE L'ATL – Accueil Temps Libre

L'école est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 18h.

- **Accueil et garderie du matin** - gratuité : de 7h à 8h25 - les élèves entrent en classe à partir de 8h25.  
Les cours commencent à 8h45.
- **Garderie du midi** - gratuité
- **Garderie du soir** - gratuité de 15h05 à 16h00 - payante à partir de 16h00 > 18h00
- **Garderie du mercredi** - gratuité de 12h00 à 12h30 - payante à partir de 12h30 > 18h00
- Tout retard après 18h00 sera facturé 5.15€ par ¼ d'heure entamé.

- a- Article 5: A défaut de paiement dans les délais prévus, il sera procédé au recouvrement de la redevance selon les dispositions de l'article L1124-40 du Code de la Démocratie Locale et de la décentralisation ou à défaut devant les juridictions civiles compétentes. Des frais administratifs de rappel de 10€ majorés des frais postaux d'envoi par recommandé seront ajoutés au montant initial lors de cette procédure de recouvrement par le Service des Finances de Rixensart.
- b- Si une autre personne vient chercher votre enfant, veuillez remplir la page 7 du journal de classe. En cas de dernière minute veuillez prévenir l'école par mail ou contacter directement la garderie au 02/654 10 36.
- c- Nous autorisons les enfants qui arrivent avant 7h45 à prendre leur petit déjeuner à l'école dans le local de garderie.
- d- Si votre enfant reste à la garderie du soir, il est indispensable qu'il ait une collation saine emballé dans une boîte réutilisable afin d'éviter les déchets. Pas de collation avec emballage ou cellophane ...

## REPAS CHAUDS ET POTAGES

Distribution des repas à partir du lundi 1er septembre 2025

Pas de repas chauds le mercredi ni les jours de garderie pour congé pédagogique.

Les plats à réchauffer ne sont pas autorisés par soucis d'organisation du service.

Uniquement, une gourde réutilisable au nom de l'enfant avec l'eau est autorisée. Les berlingots et bouteilles ne sont pas autorisés afin de réduire les déchets.

Des cruches d'eau sont distribuées à table.

**Repas chaud : 3.75€**

**Potage seul : 0.50€**

Les commandes se font uniquement par la plateforme APSchool.

<https://plateforme.apschool.be/authentication/login>

Les clôtures des commandes mensuelles sont fixées aux dates suivantes :

Septembre : le mercredi 27/08

Octobre : le vendredi 19/09

Novembre : le jeudi 16/10

Décembre : le mercredi 19/10

Janvier : le jeudi 18/12

Février : le lundi 19/01

Mars : le jeudi 12/02

Avril : le jeudi 19/03

Mai : le vendredi 17/04

Juin : le mardi 19/05

Au-delà de ces dates, vous n'aurez plus la possibilité d'inscrire votre enfant aux repas chauds en ligne pour le mois concernés. En cas d'oubli ou de retard, vous pourrez cependant envoyer un mail au secrétariat [secretariat.genval@ecoles.rixensart.be](mailto:secretariat.genval@ecoles.rixensart.be). (Excepté pendant les congés scolaires). Si votre solde est en négatif, il faudra d'abord réapprovisionner votre compte. La première semaine du mois ne sera pas prise en considération et il faudra prévoir un pique-nique.

Vous pouvez annuler un repas la veille avant 10h00 par mail sauf le dimanche et jour férié.